



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 mai 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 mai 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 mai 2008

**Création d'un emploi occasionnel chargé des inscriptions scolaires
et en centres de loisirs d'été**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Frank MICHEL - Mlle Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mlle Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mlle Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mlle Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE -

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jean-Louis SIMON donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Anne LABBE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Michel GENDREAU donne pouvoir à Chantal BARRE
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Josiane METAYER
- Julie BIRET donne pouvoir à Nathalie SEGUIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Michel SURET-CANALE
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

Excusés :

Conseillers :

M. Bernard BARE -

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 mai 2008

DELIBERATION D20080181

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Les centres de loisirs de la ville de Niort proposent chaque été une offre élargie d'accueil pour répondre aux besoins de gardes d'enfants pendant les vacances scolaires. C'est ainsi plus de 600 enfants qui sont pris en charge par le service animation.

Les inscriptions de ces enfants en accueil de loisirs se déroulent à partir du mois de mai, en même temps que celles prévues pour la rentrée scolaire, occasionnant ainsi un surcroît d'activités pour le service et ce jusqu'à la fin août.

C'est pourquoi, il est proposé de créer, pour une durée de 3 mois, sur la base de l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984, un emploi d'adjoint administratif de 2^{ème} classe chargé des inscriptions scolaires et en centre de loisirs, rémunéré sur la base du 1^{er} échelon de la grille indiciaire du grade.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la création pour une durée de trois mois d'un emploi occasionnel d'adjoint administratif de 2^{ème} classe au service des affaires scolaires.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON